

L'insertion professionnelle des lycéens agricoles se maintient malgré un contexte économique peu favorable

Insertion dans la vie active des sortants des lycées publics et privés de l'enseignement agricole au cours de l'année scolaire 2009-2010.

emploi formation insertion
Franche-Comté



En 2009-2010, 1 951 jeunes étaient inscrits en dernière année de cursus d'une formation de l'enseignement agricole franc-comtois sous statut scolaire.

Parmi ces jeunes, 482 diplômés ou non, ayant quitté le système scolaire au cours ou à la fin de l'année pour entrer dans la vie active, ont répondu à l'enquête sur leur situation vis-à-vis du marché du travail.

En février 2011, 69 % des jeunes actifs occupent un emploi (plus un point en un an) en dépit d'un contexte économique difficile. Néanmoins, pour plus des deux tiers d'entre eux, cet emploi peut être qualifié de précaire¹. Le chômage touche 25 % des jeunes, plus spécifiquement les femmes.

Les résultats de l'enquête sur l'insertion des Sortants des établissements de l'enseignement agricole (SEEA), basés sur des réponses non pondérées ne sont pas comparables à ceux des enquêtes I_{VA} (Insertion dans la vie active des lycéens - Point sur n° 68) et I_{PA} (Insertion dans la vie active des apprentis - Point sur n° 70). Pour ces deux dernières enquêtes, les réponses font l'objet d'une pondération.

¹ Les contrats précaires regroupent les CDD, les contrats aidés (CIE, CAE, contrat de professionnalisation...) et les contrats d'intérim.

Un niveau de formation plus élevé

L'âge moyen des jeunes qui sortent d'une formation scolaire professionnelle et technologique de l'enseignement agricole est de 21 ans. Les femmes sont aussi nombreuses parmi les sortants (59 %) que parmi les jeunes inscrits en classe terminale (58 %).

Le niveau d'études des sortants est légèrement plus élevé que celui des sortants de l'année précédente : la part des niveaux III et IV augmente de 4 points aux dépens de celle des niveaux V. Cependant, cette différence globale cache des évolutions plus importantes selon le genre. En effet, les hommes sortent avec un niveau de formation plus élevé (la part des sortants de niveau V, 20 %, est en baisse de 9 points par rapport à l'année précédente au profit de ceux de niveau IV). Ce phénomène s'observe également pour les femmes dont 39 % sortent avec un niveau IV, soit 7 points de moins qu'en 2010, au profit des niveaux III.

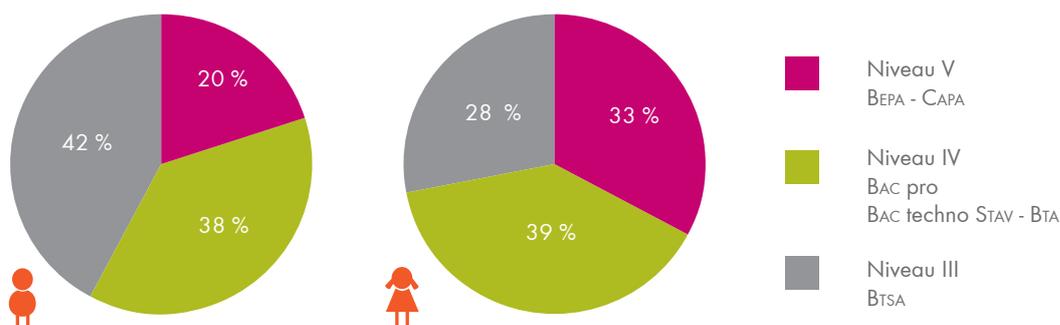
Parmi les sortants, 39 % préparaient un baccalauréat technologique ou professionnel, 34 % un BTSa et 22 % un BEPA. Cette répartition, comme celle de l'année précédente, est différente de celle des inscrits : 29 % en baccalauréat technologique ou professionnel, 20 % en BTSa et 45 % en BEPA. La part des sortants de niveaux III et IV est donc proportionnellement plus élevée comparée à la part des jeunes en formation ce qui traduit une tendance à la poursuite d'études après le niveau V.

Répartition des sortants selon le diplôme préparé et part des femmes

	Effectif total	Effectif total %	Part des femmes %
Total général	482	100	59
dont			
BTSa	162	34	49
BAC pro, techno et BTA agricole	188	39	59
CAPA	24	5	75
BEPA	108	22	69

Source : Enquête régionale 2011 sur le devenir des sortants

Répartition des sortants selon le niveau de formation et le genre

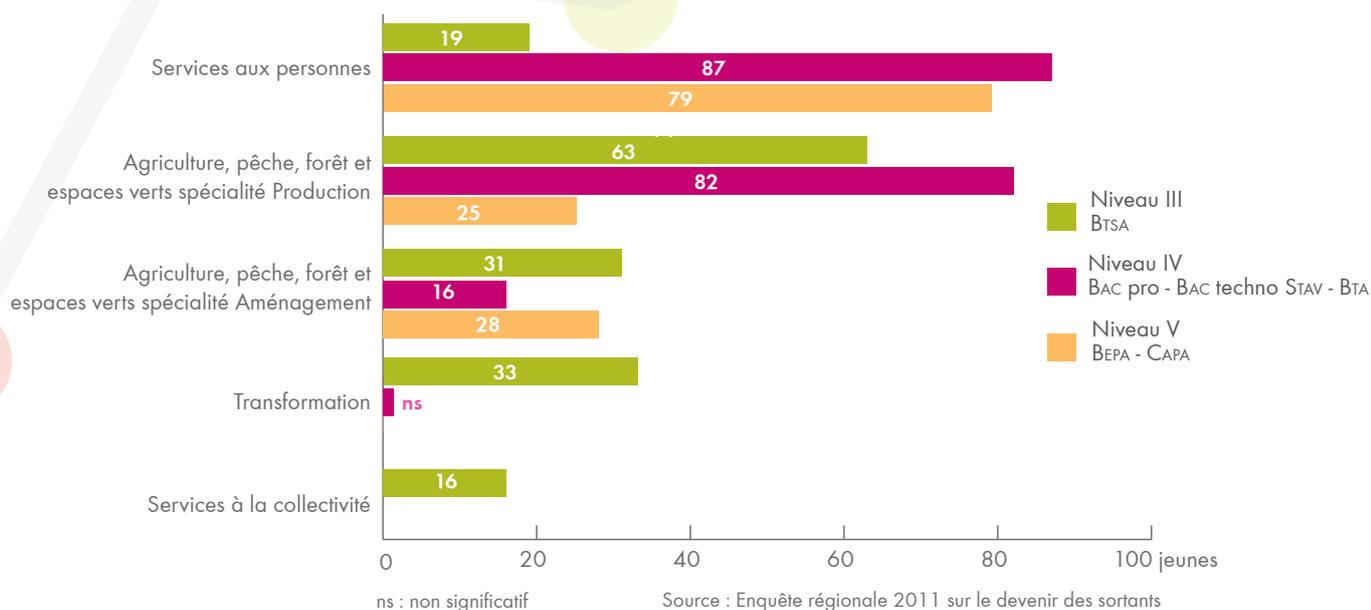


Source : Enquête régionale 2011 sur le devenir des sortants

La part des sortants de l'enseignement agricole issus d'une formation relevant de la production (58 %) chute de 5 points en un an. Comme lors des années antérieures, ces jeunes restent majoritaires et cette proportion est quasi-identique à celle des inscrits en classe terminale en 2009-2010 (60 %).

La répartition des sortants par domaine de spécialités est proche de celle de l'année 2008-2009. Cependant, les jeunes sont moins nombreux à sortir d'une formation "agriculture, pêche, forêt et espace vert" avec la spécialité "production" (6 points de moins) au profit des jeunes sortant d'une formation "services aux personnes" (1 point de plus), "transformation" (2 points de plus) et "services à la collectivité" (3 points de plus).

Effectifs des sortants selon le domaine de spécialité et le niveau de diplôme préparé



À l'issue de leur formation, 93 % des sortants ont obtenu leur diplôme. Cette part est très élevée (augmentation de 14 points par rapport à l'an dernier), plusieurs hypothèses d'explications peuvent être avancées, notamment :

- le contexte économique a amené davantage de jeunes à aller au terme de leur formation pour se donner les meilleures chances d'insertion ;
- les jeunes diplômés ont peut être davantage répondu à l'enquête.

Quel que soit le diplôme préparé, 62 % des femmes sont issues d'une formation spécialisée dans les services et 88 % des hommes d'une formation "production" (agriculture, pêche, forêt et espaces verts, transformation). Cette répartition par grande spécialité est légèrement différente de celle des sortants de l'année précédente (-3 points pour les femmes dans les services et -6 points pour les hommes dans la production).

Un taux d'emploi stable

En février 2011, 90 % des jeunes sont actifs¹. Parmi eux 69 % sont en emploi, 24 % recherchent un emploi et 7 % sont stagiaires de la formation professionnelle.

Répartition des sortants selon leur situation au moment de l'enquête

	Enquête 2008		Enquête 2009		Enquête 2010		Enquête 2011	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Actifs	456	94	410	95	298	91	435	90
En emploi	306	67	247	60	204	68	299	69
Demandeurs d'emploi	120	26	141	34	80	27	107	24
En stage de formation	30	7	22	5	14	5	29	7
Inactifs	28	6	20	5	30	9	47	10
Ensemble	484	100	430	100	328	100	482	100

Source : Enquêtes régionales de 2008 à 2011 sur le devenir des sortants

Le taux d'emploi² des jeunes progresse faiblement (+1 point en un an) et dépasse légèrement celui de 2008 (+2 points). Parmi les jeunes en emploi, 80 % travaillent dans des entreprises privées, 13 % sont dans la fonction publique, les autres occupent des postes dans des entreprises publiques.

¹ La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les demandeurs d'emploi. 10 % des sortants sont inactifs, soit 47 jeunes.

² Taux d'emploi : nombre de jeunes en emploi / nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi.

L'élévation du niveau de formation des sortants ne s'accompagne pas d'une progression équivalente du taux d'emploi. Aussi, plusieurs hypothèses peuvent être évoquées :

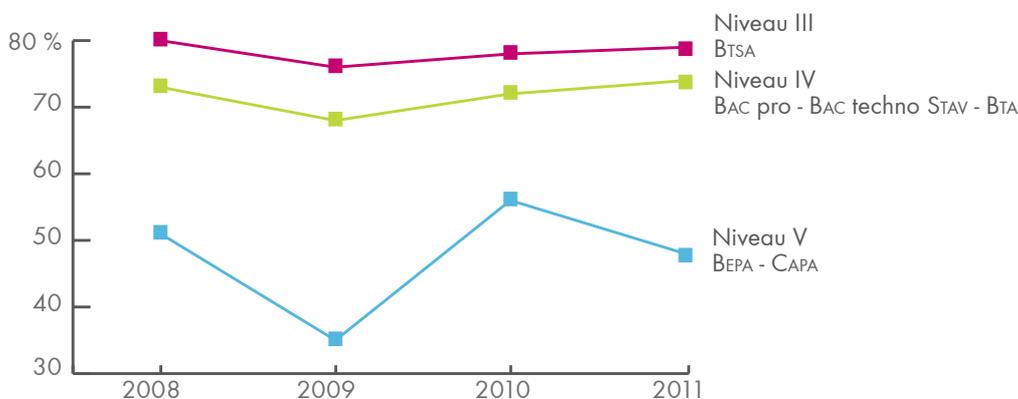
- les répercussions peuvent apparaître à plus long terme lorsque le marché du travail devient plus dynamique ;
- le climat économique délicat pousse les jeunes à poursuivre davantage leur formation et à sortir plus diplômés pour mieux s'insérer sur le marché du travail ;
- à poste équivalent, les entreprises embauchent aujourd'hui des candidats ayant un niveau de formation plus élevé qu'auparavant.

Les hommes, davantage présents dans les filières "production", s'insèrent plus facilement que les femmes sur le marché du travail : leur taux d'emploi atteint 74 % contre 65 % pour les femmes. Dans ce contexte économique toujours fragile, l'écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes se réduit. Le taux d'emploi des hommes a diminué de 7 points en un an et celui des femmes a augmenté d'autant.

Le niveau de formation, toujours un atout

Les jeunes s'insèrent d'autant plus facilement sur le marché du travail que leur niveau de formation est élevé. En février 2011, le taux d'emploi global atteint 69 % mais il varie fortement selon le niveau. Ainsi, le taux d'emploi s'élève à 79 % pour les jeunes de niveau BTSa et à 74 % pour les jeunes de niveau BAC contre 48 % pour ceux de niveau BEPA-CAPA. À l'issue d'un BTSa ou d'un BAC, les taux d'emploi progressent respectivement de 1 et 2 points en un an, tandis que celui des niveaux BEPA-CAPA perd 7 points.

Évolution du taux d'emploi des sortants selon le niveau de formation



Source : Enquêtes régionales de 2008 à 2011 sur le devenir des sortants

Outre le niveau de diplôme, l'obtention du diplôme améliore le taux d'emploi. Pour les 403 jeunes ayant obtenu leur diplôme, le taux d'emploi atteint 69 % contre 62,5 % pour les 32 jeunes n'ayant pas obtenu leur diplôme. Cependant, parmi ces derniers, la faiblesse des effectifs et la plus forte part des jeunes de niveau V majoraient cet écart de taux d'emploi.

Parallèlement au niveau de diplôme, les spécialités des formations ont également une influence sur le taux d'emploi. En février 2011, les diplômes de niveau III spécialisés dans le domaine "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "production" permettent aux jeunes de s'insérer facilement (taux d'emploi de 90 %), alors que le taux d'emploi de ceux issus de la spécialité "aménagement" est de 64 %.

Taux d'emploi selon les spécialités et le niveau de formation

	Tous niveaux Confondus	Niveau III B TSA	Niveau IV BAC PRO, BAC TECHNO STAV, BTA	Niveau V BEPA, CAPA
	%	%	%	%
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts spécialité "aménagement"	63	64	ns	63
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts spécialité "production"	75	90	75	32
Services aux personnes	64	ns	77	49
Transformation	76	78	ns	-
Ensemble	69	79	74	48

ns : non significatif

Source : Enquête régionale 2011 sur le devenir des sortants

En février 2011, les sortants des niveaux IV et V des domaines "services aux personnes" s'insèrent plus facilement que ceux du domaine "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "production". Ce même constat avait été fait lors de l'enquête 2009 en période de crise économique. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cet écart de taux d'emploi selon le domaine de formation :

- lorsque la conjoncture est dégradée, le domaine des services est moins touché que le secteur de la production ou de façon différée ;
- les services à la personne se professionnalisent, le secteur intègre désormais davantage de salariés qualifiés.

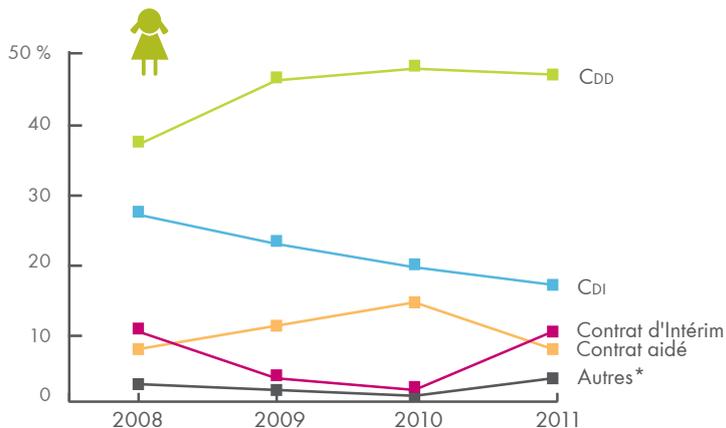
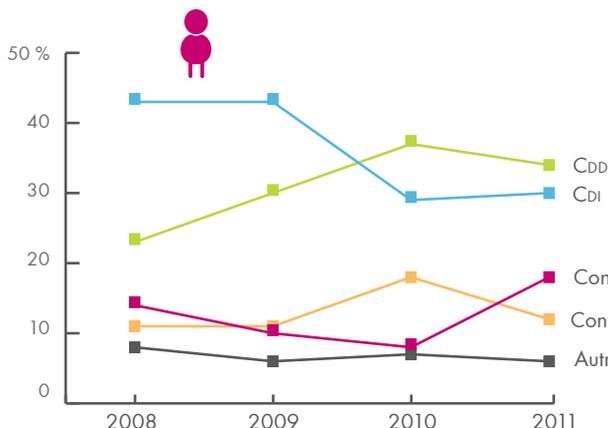
Diminution de la part des employés

En février 2011, 50 % des jeunes qui travaillent sont employés, 28 % manœuvres ou ouvriers spécialisés, 11 % ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés et 9 % techniciens ou représentants de commerce. D'importantes disparités demeurent selon le genre. Ainsi sur les 117 hommes, 61 % occupent un poste d'ouvrier qualifié ou hautement qualifié, manœuvre et ouvrier spécialisé contre 23 % des 161 femmes. Les hommes sont plus rarement employés (20 % contre 71 % chez les femmes). Cette part diminue quel que soit le genre : baisse de 14 points pour les hommes et de 17 points pour les femmes.

Hausse du recours aux contrats d'intérim

Parmi les sortants en emploi, 68 % ont un contrat précaire : 46 % sont en contrat à durée déterminée, 14 % travaillent en intérim et 8 % en contrat aidé. Les contrats à durée indéterminée concernent 24 % des jeunes, soit 2 points de moins qu'un an auparavant. Le taux d'emploi des sortants se maintient entre 2010 et 2011 mais les contrats conclus sont plus souvent précaires ; la part de ces derniers augmente de 4 points en un an.

Répartition des sortants selon la nature de leur contrat de travail



Sources : Enquêtes régionales de 2008 à 2011 sur le devenir des sortants
* Fonctionnaires, indépendants, engagés dans l'armée...

La part des contrats de travail à temps partiel (27 %) des sortants en emploi est légèrement inférieure à celle des sortants de l'année dernière. Les femmes sont toujours plus concernées que les hommes : 38 % contre 12 %. Cependant, ce taux diminue de 14 points en un an pour les femmes.

Quelle que soit la durée du temps de travail, hommes et femmes sont majoritairement embauchés en contrat précaire. Cette situation touche néanmoins davantage les femmes que les hommes (76 % des femmes contre 59 % des hommes) quel que soit le niveau de formation.

Plus le niveau de formation des jeunes est élevé, plus la part de CDI progresse : 9 % pour les jeunes de niveau V, 23 % pour ceux de niveau IV et 32 % pour ceux de niveau III. La part de contrats précaires suit logiquement la tendance inverse, elle varie de 83 % pour les jeunes de niveau V à 65 % pour ceux de niveau IV et plus.

Un quart des jeunes au chômage

Parmi les actifs, 24 % déclarent être à la recherche d'un emploi (inscrits ou non à Pôle emploi). Cette part globale cache des disparités selon le genre et le domaine de spécialités.

Ainsi, en 2011, 30 % des femmes actives sont au chômage contre 17 % des hommes actifs. La conjoncture ne profite pas aux hommes ; en effet cet écart se réduit en un an, passant de 22 points en 2010 à 13 points en 2011.

À l'image des années précédentes, le chômage touche davantage les jeunes issus des formations "services" que ceux issus des formations "production". En 2011, 30 % des actifs sortants du domaine des services sont au chômage contre 21 % de ceux du domaine de la production. On observe également que cet écart diminue en un an, passant de 15 points en 2010 à 9 points en 2011.

L'inscription à Pôle Emploi reste privilégiée pour obtenir un emploi

L'envoi de candidatures spontanées, la consultation des petites annonces et l'inscription dans une agence d'intérim sont les démarches qui reviennent ensuite le plus souvent et qui peuvent se cumuler.

Nomenclature des spécialités de formation - NSF

Au sein de la NSF, le domaine 21 "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" se subdivise en 5 groupes :

- 210 - spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
- 211 - productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...)
- 212 - productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux
- 213 - forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche
- 214 - aménagements paysagers (parcs, jardins, espaces verts...)

Pour des raisons pratiques et en lien avec la DRAAF, les groupes 210, 211 et 212 ont été regroupés dans une catégorie "production" et les groupes 213 et 214 dans une catégorie "aménagement".

Nomenclature des niveaux

Le niveau de formation indiqué est le niveau de l'élève pendant l'année scolaire 2009-2010, hors diplômes acquis antérieurement :

>> Niveau V

Sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels (CAPA, BEPA...)

>> Niveau IV

Sorties des classes terminales du second cycle long (baccalauréat général, technologique ou professionnel, BTA...)

>> Niveau III

Sorties des classes terminales de niveau BAC + 2 ans (BTS)

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête sur les Sortants des établissements de l'enseignement agricole (SEEA) s'appuie sur l'interrogation au 1^{er} février 2011 des jeunes lycéens sortis des établissements agricoles de Franche-Comté au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente (2009-2010) et qui ne poursuivent pas d'études.

Cette enquête régionale SEEA 2011 interroge les élèves issus des classes terminales de second cycle technologique ou professionnel (terminale de CAPA, BEPA, Baccalauréat professionnel ou technologique) ou d'une formation post-BAC de lycée (BTS) sortis en 2010.

Ainsi, selon ces critères, 482 questionnaires ont été exploités après relances téléphoniques. Initialement 1 106 jeunes ont répondu au questionnaire mais parmi eux, 624 ont été écartés de l'analyse car ils ne correspondaient pas aux critères - poursuite d'études (605), première année de cursus (19).

PARTENARIAT

Depuis 2008, l'enquête SEEA est réalisée dans le cadre d'un partenariat Rectorat, Conseil régional et DRAAF.

L'objectif de ce partenariat permet d'intégrer au dispositif habituel de suivi de l'insertion des jeunes élèves issus des établissements relevant de l'Éducation nationale (IVA), les jeunes sous statut scolaire issus des lycées publics et privés de l'enseignement agricole.

Ce partenariat vise également à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation.

En ce sens, grâce à son soutien financier, le Conseil régional permet :

- d'enquêter l'ensemble des spécialités de formation, au lieu d'une sur deux,
- de réaliser des relances téléphoniques auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale, en remplacement des relances postales (relances téléphoniques effectuées par un prestataire de services)

Document rédigé par le laboratoire Théma-Céreq.

Cette rédaction a bénéficié des remarques du comité de pilotage composé des services du Conseil régional, du Rectorat, de la DRAAF et d'Efigip.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CNRS - Universités de
Franche-Comté et de Bourgogne



CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Efigip est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.
Directeur de la publication : Sylvie Laroche
Responsable de rédaction : Luce Charbonneau
Ce numéro a été imprimé en 600 exemplaires par l'imprimerie du Conseil régional de Franche-Comté

Efigip

Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
tél 03 81 25 52 25
fax 03 81 25 52 20
www.efigip.org
contact@efigip.org